N° 6784/2020-174

DEPARTEMENT DE LA LOZERE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 19 novembre 2020

OBJET : Renouvellement du classement de la commune de Mende en commune touristique

Nombre de Conseillers Communautaires :
- en exercice : 28
- présents à la séance : 24

Date de l'envoi et de l'affichage de la convocation :
12 novembre 2020

Date de l'affichage à la porte de la Mairie du compte-rendu de la séance :
30 novembre 2020

Indiquer si le Conseil a décidé de se former en comité secret :
Non

Publié le 25 NOV. 2020
Le Président,

Communauté de Communes Place Charles de Gaulle 48002 MENDE Cedex Cœur de Lozère

L'an deux mille vingt, le dix-neuf du mois de novembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaient présents : MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1er Vice-Président, Didier COUDERC 3ème Vice-Président, Philippe MARTIN 4ème Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5ème Vice-Présidente, M. Laurent TOIRON 6ème Vice-Président, MME Régine BOURGADE 7ème Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, Bruno PORTAL, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Aurélie MAILLOLS, Elizabeth MINET-TRENEULE, Régine PAILHAS, Stéphanie PASI, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Conseillers Communautaires.

Etaient représentées : M. Claude MEISSONNIER 2ème Vice-Président (Laurent SUAU), M. Thierry JACQUES (Régine BOURGADE), MME Emmanuelle SOULIER (Bruno PORTAL), Conseillers Communautaires.

Etait absent : M. Jean-François BERENGUEL Conseiller Communautaire.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Aurélie MAILLOLS ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Madame Elizabeth MINET-TRENEULE Conseillère Communautaire expose :

La ville de Mende et la Communauté de Communes Cœur de Lozère réalisent depuis des années de réels efforts pour le développement du tourisme en créant et améliorant des infrastructures touristiques, sportives et culturelles, en favorisant l'animation, en organisant l'accueil et la promotion avec l'appui de l'office de Tourisme.

Grâce à l'ensemble de ces actions, la Ville de Mende a obtenu le 27 mai 2010 la dénomination de « commune touristique » pour une durée de 5 ans ainsi que son renouvellement en 2015.

Accusé de réception en préfecture
048-244800405-20201119-6784-2020-174-DE
Date de télétransmission : 24/11/2020
Date de réception préfecture : 24/11/2020

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code du tourisme, notamment ses article L. 133-11 et L133-12 ;
Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe entrainant obligation pour la collectivité détentrice de la compétence tourisme de déposer la demande de classement de commune touristique pour les communes la composant
Vu le décret n° 2008-884 du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées de tourisme ;
Vu l'arrêté préfectoral en date du 8 août 2018 classant l'office de tourisme intercommunal Mende Cœur de Lozère en catégorie I ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes Cœur de Lozère donnant compétence à la collectivité en matière de Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;

Il est proposé :

- de **SOLLICITER** le renouvellement de la dénomination de commune touristique de la commune de Mende selon la procédure prévue par le décret n° 2008-884 susvisé,

- de **DONNER MANDAT** à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches nécessaires en vue de l'obtention de la dénomination.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire **ADOPTE** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,
Mende, le
Le Président,
Laurent SUAU

24/11/2020

Accusé de réception en préfecture
048-244800405-20201119-6784-2020-174-DE
Date de télétransmission : 24/11/2020
Date de réception préfecture : 24/11/2020